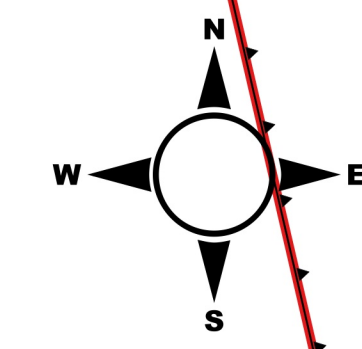
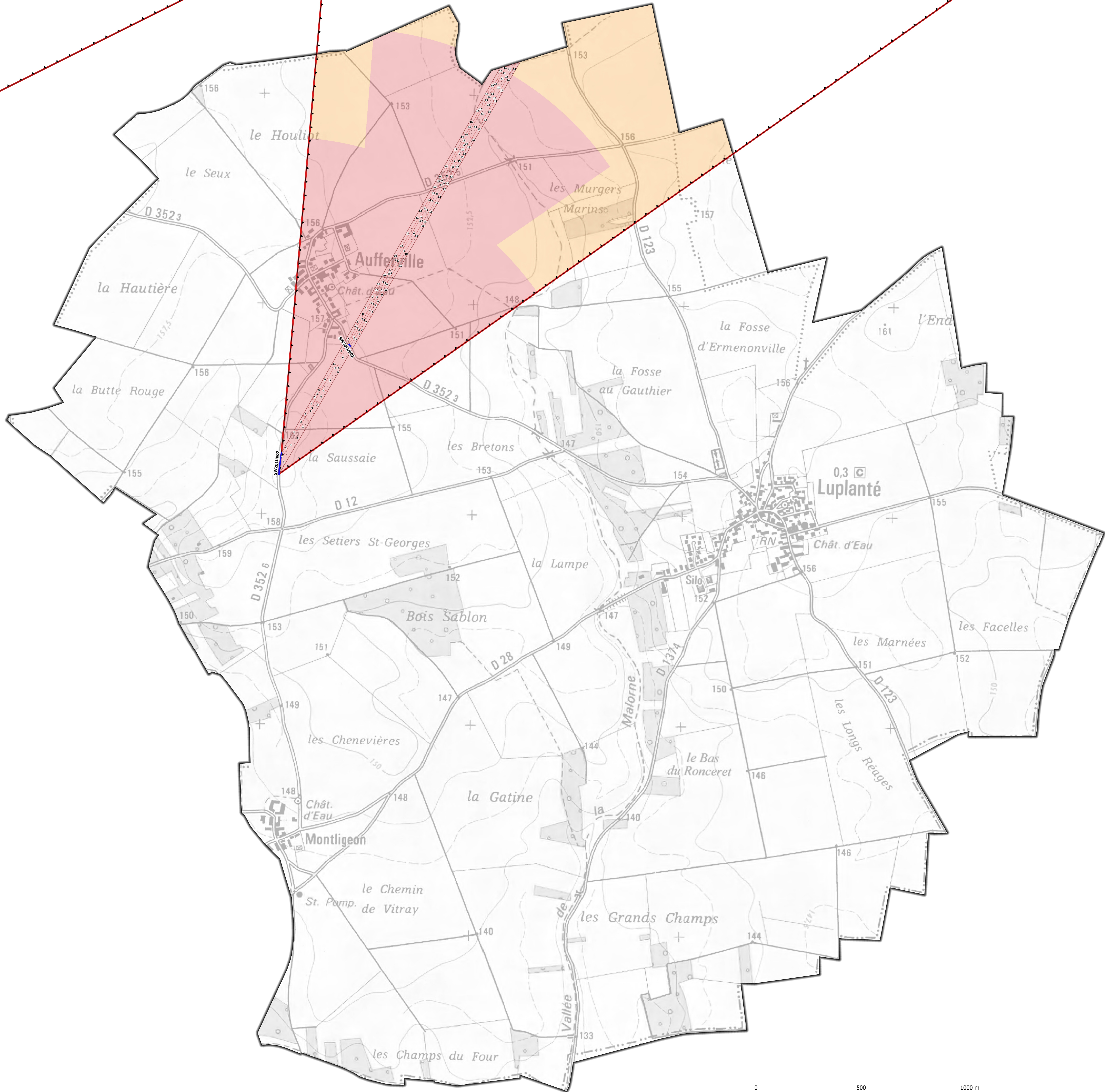




PREFECTURE EURE-ET-LOIR	
 PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR	
DIRECTIVE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES PAYSAGES Préservation des vues sur la cathédrale de Chartres	
ORIENTATIONS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DOCUMENT GRAPHIQUE	
CARTE V Synthèse communale : Luplanté	
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre - Val de Loire Octobre 2019	Sources : DREAL Centre - Val de Loire IGN - Scan 25 © Projection : RGF Lambert 93 (EPSG : 2154)



LEGENDE	
	Cathédrale
	Vue majeure
	Cônes de vues
	Périmètre d'application de la directive
	Aire d'exclusion des objets de très grande hauteur
	Limitation des hauteurs des constructions et des végétaux (m)
Hauteurs des pylônes isolés	
	0 m
	30 m
	40 m
	50 m